



Port au Prince, le 20 octobre 2010

...Communiqué de presse... La protection sociale en santé en Haïti : Une priorité à financer

Des projets qui financent l'accès gratuit aux soins pour les femmes enceintes, les enfants de moins de 5 ans et les personnes sans abris se sont développés après le séisme s'ajoutant à d'autres initiatives existant déjà antérieurement et aux efforts des ONG. Un de ces projets, porté par le MSPP¹ et l'OPS/OMS², a assuré pendant les derniers 2 mois l'accès gratuit dans 27 structures de santé aux enfants de moins de 5 ans et aux personnes référées depuis les « sites de rassemblement » des déplacés. **L'extension de 16 mois de ce projet a été approuvée par le MSPP et le CIRH³. Pourtant, faute de moyens financiers, cette initiative risque de se terminer dans 2 mois.**

La stratégie de refondation du système de santé en Haïti s'appuie sur une claire volonté politique du gouvernement haïtien d'améliorer la protection sociale en santé. Cependant, alors que l'extension d'un projet déjà soutenu par l'OPS/OMS qui finance l'accès gratuit pour les enfants de moins de 5 ans, a été approuvée par le MSPP et la CIRH, les bailleurs de fond n'assurent pas encore son financement

Une situation sanitaire déjà préoccupante avant le séisme du 12 janvier, un système de santé qui souffre d'importants problèmes d'organisation et de gestion, caractérisé par une faible couverture territoriale et de grandes inégalités dans l'accès, ont amené le ministère de la santé haïtien (MSPP) à formuler, suite au séisme, une stratégie de refondation du système. Elle est centrée sur les principes « *d'équité, de solidarité et d'efficacité, [...] où la société garantit le droit d'accès aux anciens et nouveaux groupes vulnérables et, à terme, à toute la population à un ensemble de prestations sans que les barrières financières et géographiques soient un facteur restrictif de cet accès* » (Plan intérimaire, secteur santé, avril 2010 – septembre 2011).

Dans le cadre du sommet de New York sur les objectifs du Millénaire du 20-22 septembre 2010, le gouvernement d'Haïti s'est engagé de nouveau à mettre en place d'ici 2015 un mécanisme financier pour assurer l'accès gratuit aux soins maternels, néonataux et infantiles.

Cet objectif ambitieux du gouvernement haïtien est soutenu par les associations comme Médecins du monde parce qu'il va dans le sens d'une plus grande accessibilité au système de soins en le rendant plus équitable.

Médecins du monde appelle les bailleurs de fonds à soutenir très rapidement, sans attendre les élections, les efforts du gouvernement et de la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti afin d'assurer, sur la durée, l'accès gratuit aux soins des femmes enceintes, enfants de moins de 5 ans et personnes sans abri suite au séisme, tout en continuant à soutenir la reconstruction du système de santé.

Contacts presse :

Port au Prince : Ernesto Bafile tél : 00 509 3701 5403 / mdmhaiti.dri.coordo@gmail.com

Paris : Florence Priolet tél : 00 331 44 92 14 31

MdM Direction du Réseau International
62 rue Marcadet 75018 PARIS
t. +33(0) 1 44 82 16 80
www.mdm-international.org

¹ MSPP :

² OPS/OMS :

³ CIRH

Ministère de la Santé Publique et de la Population

branche panaméricaine de l'Organisation Mondiale de la Santé

Commission intérimaire mixte pour la reconstruction d'Haïti